



YACHT CLUB DE GRANVILLE

Instructions de Course (simplifiées) « Championnat Automne » Le 18 Septembre 2026

RÈGLES APPLICABLES	RCV 2025- 2028 RÉGLEMENT OSIRIS 2026– Catégorie RSO : 4. Avenants aux IC possibles par VHF sur le canal 72 + pavillon L sur le comité (sinprésent).
VHF	Canal de course : VHF 72 et veille sur 16
LICENCE	Licence obligatoire pour les équipiers
DROITS D'INSCRIPTIONS	15 € (gratuit pour les forfaits)
PROGRAMME	1 ^{ER} Signal d'avertissement : 10:00, Course côtière
CLASSEMENTS	Les classements seront effectués selon le temps compensé « OSIRIS ». Le classement général s'effectuera suivant le système « A minima » si plusieurs manches sont courues.
RÉCLAMATIONS	Une heure après l'arrivée du dernier bateau – Jury situé au Yacht Club
ASSURANCES	Les participants doivent avoir une assurance RC couvrant les dommages aux tiers et au moins égale aux montants légaux internationaux en vigueur.
RÉSULTATS ET REMISE DES PRIX	Au Yacht Club dès que possible après l'arrivée du dernier bateau
PARCOURS	Voir ci-dessous

PM : 11:53 COEF : 32

PORTES DE HÉREL : OP : 08 :42 FP : 16 :12

PARCOURS CÔTIER (12,6 milles)

Départ entre le bateau comité arborant un pavillon orange et une bouée blanche BPGO

Le comité sera mouillé dans le sud de la tourelle du loup

1	Bouée « Videcoq »	À contourner et à laisser à Tribord
2	Marque spéciale n°9	À contourner et à laisser à Tribord
3	Marque spéciale n°10	À laisser à Tribord
4	Tourelle « La Fourchie »	À laisser à Bâbord

Arrivée entre le bateau comité arborant un pavillon bleu et une bouée blanche BPGO dans le sud de la tourelle du loup

PCC éric berthélem
Commissaire aux résultats christine lemonnier
Président du jury pierre-paul monneron



YACHT CLUB DE GRANVILLE

